



LA COMM'UNE DE SAINT MICHEL DE LA ROË



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent une
Bonne et Heureuse Année !*

Bulletin 2021

Sommaire

Editorial

Page 3

Les Elus de la Mayenne

Pages 4-5

La commune

Pages 6-21

Parole aux associations

Pages 22-26

Intercommunalité

Pages 27-45

Rétrospective

Page 46

Les évènements de l'année

Page 47

Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous

Une année 2020 difficile avec la pandémie mais la vie continue.

Je tiens à vous remercier pour le renouvellement de mandat avec un conseil composé en partie d'anciens conseillers et de nouveaux qui apportent un nouveau regard.

L'installation du conseil et l'élection du Maire et des Adjointes se sont faites à "huis-clos" au grand regret des membres du conseil sortant à cause du Covid et du premier confinement. Nous avons pris quand même nos marques de fonctionnement et apporté de nouvelles idées. L'année des élections est surtout un carnet de route à faire pour le mandat.

Les travaux ont commencé à l'étage de l'ancienne école pour en faire un studio.

Pour ma part, je me suis présenté pour une nouvelle fonction en termes de décision à la Communauté de communes : vice-président en charge de la voirie, des ouvrages d'art (grands ponts) et des déchets pour l'ensemble de nos communes.

Il y eu moins de recettes en déchèterie c'est dû à un court de reprise moins élevé et à une taxe nationale sur les incinérables qui va augmenter progressivement de 18€ jusqu'à 65€ en 2025. Alors continuons à bien trier ou encore mieux et plus car 41% du tri bac jaune va en « incinérables ». Prenez le temps de bien regarder la formule de tri.

En cette nouvelle année prenez soin de vous et que chaque jour soit joie, bonheur et idées constructives pour demain.

Que 2021 soit meilleur,

Pierrick GILLES

Les Elues de la Mayenne

Sénatrice de la Mayenne



Elisabeth Doineau

Rien ne sera plus jamais comme avant...

Que cette année 2020 a été difficile ! Certes aucune période n'est comparable à une autre, mais avouons-le, tous les événements que nous vivons actuellement sont tout autant inédits que violents.

Inédite et violente, cette épidémie qui frappe tous les continents, et qui questionne nos fragilités et nos capacités de résilience. Les décisions sont lourdes à prendre et pénibles à accepter. Qu'il est compliqué en effet de limiter la liberté dans un pays comme la France qui chérit plus que tout cette valeur ! Face à ce virus imprévisible, des mesures exceptionnelles ont été prises pour protéger la population et pour permettre à notre système de santé et ses professionnels de tenir. Certes, les décisions se sont parfois contredites et les masques, les tests, les équipements de protections ont manqué, montrant nos difficultés d'anticipation et de gestion de la crise. Mais rappelons néanmoins tous les mouvements de solidarité qui ont aussi témoigné du courage et de l'imagination de nos concitoyens.

Le plus dur reste certainement devant nous. Comment sortirons-nous de ces mois où l'économie, dans de nombreux domaines, a été mise entre parenthèses ? Comment pourrons-nous accompagner ces commerçants et ces chefs d'entreprise dont l'activité a été arrêtée ? Comment rendrons-nous espoir aux jeunes qui se retrouvent sur un marché du travail exsangue ? Trouverons-nous les ressources pour aider les plus fragiles ? Je veux croire à l'élan collectif et aux compétences individuelles.

Inédits et violents, comme ces attentats cruels qui frappent des femmes et des hommes au nom du fanatisme religieux. Il y a urgence à ce que les lois de la République s'imposent à ceux qui souhaiteraient voir un islam politique et radical régner sur notre pays. « La République indivisible n'admet aucune aventure séparatiste » déclarait le Président Macron, le 4 septembre dernier. C'est l'objet de la loi promise dans les prochains mois. Mais au-delà des mots et des projets de loi, il est indispensable que nous prenions avec une extrême fermeté les mesures qui s'imposent pour freiner les dérives sectaires qui gangrènent notre société et divisent les français. Soyez assurés qu'en ma qualité de parlementaire, je prendrai mes responsabilités pour lutter en conscience contre tout fanatisme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs et je souhaite de tout cœur que nos concitoyens retrouvent confiance et sérénité dans un pays apaisé. Rien ne sera plus jamais comme avant... si nous apprenons de nos faiblesses et si nous unissons nos forces !

Douce et belle année 2021 !

Elisabeth Doineau

Députée de la Mayenne

Géraldine Bannier



« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier. J'organise des permanences mobiles une fois par mois sur d'autres communes. Elles sont annoncées quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet. »

Permanence parlementaire :

*8 avenue de Razilly,
53 200 Château-Gontier.*

*Lundi 14h30-18h30
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30*

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis.

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82

La commune



La Municipalité

Le Maire



Pierrick Gilles

Les adjointes...



Nathalie Bédier
1^{ère} adjointe



Laurence Daguin
2^{ème} adjointe

Les conseillers municipaux...



Yves Courné



Clarisse Gadbin



Solène Guérin



Julien Leblanc



Martine Piquet



Franck Poirier



Gaëlle Prioux



Anthony Sabin

Commissions Communales

Voirie et Ordures ménagères :

Maire : Pierrick Gilles

Responsable voirie : Adjointe : Laurence Daguin

5 conseillers : Anthony Sabin, Julien Leblanc, Martine Piquet, Franck Poirier, Gaëlle Prioux

Travaux et bâtiments communaux :

Maire : Pierrick Gilles

Responsable travaux : Adjointe : Nathalie Bédier

Conseillers : Anthony Sabin, Gaëlle Prioux, Julien Leblanc, Yves Courné, Clarisse Gadbin, Martine Piquet, Laurence Daguin

Finances :

Maire et Adjointes : Pierrick Gilles, Nathalie Bédier, Laurence Daguin

Conseillers : Yves Courné, Clarisse Gadbin, Solène Guérin, Julien Leblanc, Martine Piquet, Franck Poirier, Gaëlle Prioux, Sabin Anthony

Communication, information, évènementiel :

Maire : Pierrick Gilles

Responsable : Adjointe : Nathalie Bédier

4 Conseillers : Gaëlle Prioux, Clarisse Gadbin, Martine Piquet, Solène Guérin, Laurence Daguin

Commission d'appel d'offre :

Maire et 1ère Adjointe : Pierrick Gilles, Nathalie Bédier

3 conseillers titulaires : Anthony Sabin, Julien Leblanc, Gaëlle Prioux

3 conseillers suppléants : Martine Piquet, Yves Courné, Clarisse Gadbin

Régisseur Bar :

1 titulaire : Nathalie Bédier

1 suppléant : Julien Leblanc

Commission fleurissement et communaux (organisation cimetière, cloches...)

Maire : Pierrick Gilles

Responsable : Nathalie Bédier, Laurence Daguin

2 conseillers : Clarisse Gadbin, Gaëlle Prioux

La commune

Salle d'association et foyer rural :

Responsable Adjointe : Nathalie Bédier

2 conseillers : Martine Piquet, Clarisse Gadbin

Argent de poche :

Maire : Pierrick Gilles

Responsable : Adjointe : Nathalie Bédier

3 conseillers : Solène Guérin, Gaëlle Prioux, Clarisse Gadbin

Ecoles :

1 titulaire : Solène Guérin

2 suppléants : Anthony Sabin, Clarisse Gadbin

Syndicat du bassin de l'Oudon :

1 titulaire : Pierrick Gilles

1 suppléant : Anthony Sabin

Syndicat d'électrification du canton (SDEGM) :

1 titulaire : Anthony Sabin

1 suppléant : Franck Poirier

Relation sociale : (gérontologie, Admr, crèches, pôle santé...)

3 titulaires : Solène Guérin, Clarisse Gadbin, Gaëlle Prioux

Randonnées :

1 titulaire : Yves Courné

1 suppléant : Julien Leblanc

Désignation référents Communauté communes du Pays de Craon :

Culture : Clarisse Gadbin

Tourisme : Nathalie Bédier

Santé : Solène Guérin

Voirie : Anthony Sabin

Eau / assainissement : Julien Leblanc

Bâtiment logement interco : Yves Courné

Mairie

4 rue Notre Dame de la Salette

Tél : 02 43 06 50 23

Mail mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr

Site www.stmicheldelaroe.mairie53.fr



*Joëlle Louin vous accueille :
Les mardi et jeudi de 9 h à 12 h
et le vendredi de 14 h à 16 h*

*Michel Pointeau, employé communal présent les
lundi, jeudi et vendredi*



Recensement militaire :

*Vous devez vous recenser dès **vos 16 ans** à la mairie de votre commune. Se munir du livret de famille.*

Une attestation de recensement vous sera remise.

Votre maire vous reçoit sur rendez-vous au 06 33 06 62 27

En cas d'urgence, les Adjointes :

Nathalie Bédier au 06 78 25 84 00, Laurence Daguin au 06 80 53 66 20

Les Echos du Conseil

Depuis les dernières élections municipales, notre conseil se réunit en principe le 1er jeudi de chaque mois. Vous trouverez ici les principales délibérations. Les délibérations sont consultables en Mairie et les compte-rendus des réunions sont sur le site de la commune.

Séance du 4 février 2020

Les indemnités de l'agent recenseur ont été fixées suivant le barème en vigueur qui est composé d'une indemnité fixe majorée en fonction du nombre de personnes recensées.

Séance du 3 mars 2020

Vote des subventions

- Les associations de la commune ont déposé en Mairie leur demande de subvention ainsi que leur bilan financier. Le conseil décide de reconduire leurs subventions pour un montant de 110 €.
- Les associations de parents d'élèves voient également leur subvention reconduite : 11 € par enfant scolarisé dans le primaire et dans le département.
- Les frais de scolarité 2019/2020 sont indexés sur le barème préfectoral des tarifs moyens du coût de scolarisation : 1281 € pour un élève de maternelle et 394 € pour un élève en école primaire (soit 6207 € à l'école publique pour 3 enfants en maternelle et 6 en primaire ainsi que 2364 € à l'école privée pour 6 enfants en primaire)
- Le conseil vote également une subvention pour une classe déportée : 3 enfants pour un montant total de 720 € (240€ par enfant)

Séance du 27 mai 2020

Election du Maire et des Adjointes et formation des commissions

Séance du 4 juin 2020

Délégation de signatures et fixation des indemnités des élus (80% du barème en vigueur)

Séance du 2 juillet 2020

Vote du budget 2020 : fonctionnement 173.646,70 ; investissement 159.304,28

Vote des taux d'imposition 2020 : les taux restent inchangés par rapport à 2019 soit : taxe d'habitation 14,8% ; taxe sur le foncier bâti 19,02% ; taxe sur le foncier non bâti 39,27%.

Séance du 3 septembre 2020

Nomination des référents pour le Bassin de l'Oudon et pour la C.L.E.C.T (commission locale des charges transférées)

Séance du 1^{er} octobre 2020

Révisions des tarifs communaux à compter du 1^{er} octobre 2020 :

Les tarifs de location salle, chaises et barnum restent inchangés

Le conseil vote de nouveaux tarifs pour les concessions au cimetière :

Concession Cimetière			
	<i>Emplacement</i>	<i>Cavurnes</i>	
		<i>Bâti et concession</i>	<i>Renouvellement</i>
<i>15 ans</i>	40 €	342 €	40 €
<i>30 ans</i>	80 €	382 €	80 €

Nomination du référent à la commission de contrôle des listes électorales : Gaëlle Prioux a été désigné par le conseil

Séance du 5 novembre 2020

Enquête publique SAS OUDON BIOGAZ : le conseil vote pour la création d'un méthaniseur au lieu-dit « La Garenne » à Livré-la-touche : accepté à l'unanimité par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention

Désignation des référents CCPC : santé : Solène Guérin ; voirie : Anthony Sabin ; Eau et assainissement : Julien Leblanc ; bâtiment, logement, interco : Yves Courné ; culture : Clarisse Gadbin ; tourisme : Nathalie Bédier

Participation financière à la classe de neige école du Sacré-Cœur : 240 € par enfant pour un montant total de 1200 € (240 € par enfant)

Séance du 3 décembre 2020

Réfèrent sécurité routière : Martine Piquet est nommée référente sécurité routière

Enquête publique : BIOGAZ : Mise en conformité du plan d'épandage du méthaniseur située à Bel air de Combrée. Franck Poirier étant concerné par le projet, s'est retiré au moment du vote. Accepté à l'unanimité par 6 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions

Tarif vente bois : Une délibération a été demandé pour la vente du bois : le tarif reste inchangé 5€ le stère



La commune

Le Budget

Fonctionnement Dépenses

Charges de gestion
courante
44 411 €

Charges à caractère
général
33 448 €

Charges de
personnel
45 105 €

Charges
financières
5 425 €

Virement à la section
d'investissement
59 991 €

Excédent
antérieur
reporté
34 570 €

Dotations et
subventions
55 985 €

Autres produits
gestion
6 950 €

Impôts et taxes
90 875 €

Fonctionnement Recettes

Investissement Dépenses

Remboursements
d'emprunts
23 682 €

Equipements
135 447 €

Résultat
reporté
33 231 €

Transferts
entre section
1 138 €

Virement à la
section de
fonctionnement
59 991 €

Dotations
64 770 €

Investissement Recettes

Les habitants

Naissances

Keryan Favrot, le 7 Janvier au 250 chemin Malabry « Malabry »

Solyan Savigny, le 13 Avril au 22 rue Notre Dame de la Salette

Margot Bellanger, le 14 Décembre au 1713 route de Brécharmon « le Salmon »

Décès

*Madame Marie Thérèse Gastinel,
82 ans le 25 Septembre*



Les nouveaux venus dans la commune



Mr et Mme Nigel et Karen Sellman, 21 rue Notre Dame de la Salette

Mr et Mme David Fournier, 7 rue Notre Dame de la Salette

Mme Florence Brossad, 2985 route Croix Couverte

Le Pot au feu

Le 7 mars 2020, toujours autant de convives pour le pot au feu.

Toute l'équipe espère vous retrouver en mars 2021 pour une quatrième édition et vous présente le logo que vous retrouverez sur vos tickets de participation.



Tarifs Communaux

Le Foyer Rural



La commune met à la location la salle du Foyer Rural d'une capacité de 70 couverts assis et d'environ une centaine de personnes pour une réunion.

Également en location un Barnum et des chaises (réservés aux habitants de la commune et sous conditions aux locataires de la Salle du Foyer). Gratuité pour les associations de la commune.

	Habitants de la commune	Hors commune	Chauffage	Caution /Arrhes
Salle du Foyer rural				500 €
Vin d'honneur	30 €	45 €	15 €	
Journée	90 €	135 €	15 €	
Week end	170 €	235 €	20 €	
St Sylvestre	280 €	330 €	Inclus	
Barnum	25 € / jour	/	/	300 €
Chaises	0.25	/	/	200 €

La caution et l'attestation d'assurance « responsabilité civile » seront demandées dès la réservation de la salle, barnum et chaises.

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €

Les chaises et le barnum sont réservés pour les habitants résidant la commune

Le Cimetière

	Concession ou renouvellement	Cavurnes	
		Bâti et concession	Renouvellement
15 ans	40 €	302 € + 40 €	40 €
30 ans	80 €	302 € + 80 €	80 €
Dispersion des cendres : service gratuit soumis à réglementation			

La petite enfance

Sur la commune, 2 assistantes maternelles

Patricia Tîreau, La Basse fuselière, ☎ 02 43 06 63 01, ou 06 03 61 06 49

Solène Guérin, La Princerie ☎ 02 43 70 54 10

Dans les communes voisines :

Une crèche parentale à Congrier, 3 rue des sports, ☎ 02 43 07 56 38

Une M.A.M à Ballots, Les Petits Ballotins 17 rue Nationale,

☎ 02 43 07 11 37

Une M.A.M à Bains sur les Marches, Les petits Brennois, 9 rue d'Anjou,

☎ 06 28 29 28 17



Administrations et services sociaux

Saint Aignan sur Rœ

Assistance Sociale

Madame Toutain
Sur Rendez-vous au
02.43.09.17.80



Conciliateur de la République

Mairie
Sur rendez-vous au
02.43.06.51.17
Lundi au vendredi
8h45-12h et 13h30-18h



Château Gontier



Sous-Préfecture

4 chemin de la petite Lande
Horaires : 8h30-12h30
Ou rendez-vous au
02.53.54.54.54

Laval



Petit Pégase

Se renseigner au
02.43.66.53.53
ou
www.lamayenne.fr

L'activité économique

Alimentaires ...



*Cidre et jus de pomme
Franck Poirier
La Gourronnière
Vente sur place,
Vendredi de 16 à 19 h
Tél 06 22 54 83 26*



*Anthony et Sylvain Sabin
La Bigottière
Tél 02 43 06 62 51
patansylfreres@orange.fr*



*Guénaël et Roselyne Hervé
Les Orgeries
Vente sur place et sur les marchés
Tél 06 24 76 22 84
ou 06 10 11 79 52*

Catherine et Pierrick GILLES
La Ferme du Cormier
565 Route de l'église
53350 SAINT MICHEL DE LA ROË
Commande : 06.12.65.70.87
N°EDE 53242118

VENTE DE LAIT CRU BIO
Mercredi : 18h30 – 19h30
Vendredi : 18h30 – 19h30

Artisans



*Jean Luc Rossignol
10 rue Notre Dame de la Salette
Garage,
réparation de machines agricoles
Tél 02 43 06 63 73*



*Société ONORM DTME
Les Orgeries
Démolition, terrassement,
maçonnerie, enrobés
Tél 02 43 07 73 39*



*Nicolas Chatelais
La Princerie
Plombier, chauffagiste,
électricien
Dépannage, vente, installation
Tél 06 49 36 30 35*

Bon à savoir...

Les ordures ménagères

Elles sont ramassées le lundi sauf jours fériés, un petit tableau récapitulatif pour notre commune

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Emballages	L 4	L 1	L 1	L 12	L 10	L 7	L 5	L 2	L 13	L 11	L 8	L 6
	L 18	L 15	L 15	L 26	S 29	L 21	L 19	L 16	L 27	L 25	L 22	L 20
			L 29					L 30				
Ordures ménagères	L 11	L 8	L 8	S 10	L 3	L 14	L 12	L 9	L 6	L 4	S 6	L 13
	L 25	L 22	L 22	L 19	L 17	L 28	L 26	L 23	L 20	L 18	L 15	L 27
					L 31						L 29	

Horaires de déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ballots 02 43 06 62 40		13h30 17h30		9h00 12h00		9h00-12h00 13h30-17h00
Craon 02 43 06 08 69	13h30 17h30	9h00 12h00	13h30 17h30	13h30 17h30	9h -12h00 13h30-17h30	9h00-12h00 13h30-17h30
St Aignan /Roë 02 43 06 79 60				13h30 17h30		9h00-12h00 13h30-17h00

Bureau de poste
Saint Aignan sur Roë
6 rue Pierre Boisramé

Du lundi au jeudi 14 h à 16 h 30
Samedi 11 h à 12 h 30 (1 samedi sur 2 modifications possibles
en fonction de l'évolution de la crise sanitaire due au Covid 19)
Levée du courrier à 15h30



LA POSTE

Agence postale
La Roë
5 rue des chanoines

Du lundi au vendredi 9 h à 11 h
Samedi matin 10 h 30 à 11 h 30
Levée du courrier à 12 h

Horaires d'ouverture

Mardi au samedi : 8h30 – 12h30 / 15h -19h

Dimanche : 9h – 12h30

Fermé : Lundi toute la journée

Mercredi : après midi



Argent de poche

Qu'est-ce qu'un dispositif « Argent de Poche » ?

Le dispositif donne la possibilité pour des adolescents (16-18 ans) d'effectuer des petits chantiers de proximité (½ journée) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (dans la limite de 15 € par jeune et par jour).

Cette année, « l'Opération argent de poche » s'est déroulée trois matinées par semaine du 7 Juillet au 14 Août et deux matinées pendant les vacances de la Toussaint tout en respectant les distanciations sanitaires et port du masque dû au Covid 19.

Nous avons eu quatre jeunes disponibles en âge de participer à ce dispositif.

Coralie Bédier, Jules Gadbin, Théo Guion et Eloïse Moreau ont travaillé sur différents chantiers.

- Lasurage des tables de pique-nique et l'abribus



- Mise en peintures des jardinières de fleurs

- Nettoyage au cimetière et au plan d'eau



- *Le gros chantier, la petite chapelle :
réfection du sol (enlever la tommette,
mettre à niveau le sol, étaler la pierre et
une chappe de béton). Pendant les
vacances de la Toussaint, les jeunes ont
posé les tommettes avec l'aide de Damien
(agent communal de St Martin du Limet)
et fini d'installer les chaises de la chapelle
repeintes cet été.*



Le bilan que l'on peut faire sur l'argent de poche est très positif : une bonne entente entre eux et les accompagnateurs. Ils ont su montrer leurs compétences lors des différents travaux et ont travaillé dans un bon esprit d'équipe.

Quelques petits rappels, pour participer à « l'opération l'argent de poche ».

- *Avoir 16 ans à la date du début du chantier*
- *Habiter sur la commune (soit de façon continue soit dans le cadre d'une garde alternée)*
- *Ne pas être en contrat d'apprentissage*

Se renseigner à la mairie, un dossier vous sera remis

Commission des travaux

L'objectif de l'année 2020 était de faire des travaux au niveau de l'ancienne école pour la conservation du bâtiment.

L'idée était d'aménager un logement à l'étage pour répondre aux besoins émis par différentes entreprises de la commune et des communes limitrophes. Des devis ont été réalisés pour présenter un dossier DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) fin 2019

Après les élections, le nouveau conseil a décidé de mener à bien ce projet. La DETR a rendu un avis favorable.

Le logement consiste en 1 chambre, 1 salle de bain, 1 wc et 1 Kitchenette ouverte sur le séjour

Le changement des fenêtres a été effectué par l'entreprise SARL Madiot courant novembre, le reste des travaux est prévu pour 2021.



G.D.O.N

Les prélèvements de cette saison sont un peu faussés, les premiers mois de l'été n'étant pas piégeables suite au « COVID 19 »

Le renard refait de nettes apparitions sur des lieux de prédilection et paraît en parfaite santé.

La présence des autres prédateurs semble régulée.

Prélèvements du 30 Juin 2019 au 1^{er} Juillet 2020



73 ragondins



1 rat musqué



127 rats



1 fouine



1 renard



24 corneilles



1 nid de frelons asiatiques



1 nid de frelons européens

Le Bureau vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021

*Le Président,
Christian Cadot
02 43 06 66 50
06 76 18 01 63*

Parole aux Associations

Générations Mouvement

Le 11 février 2020, lors de l'Assemblée Générale, Madeleine Gastinel, Présidente du club a présenté sa démission.

Un nouveau bureau a été élu. Lors de la réunion qui a suivi l'Assemblée Générale, les membres ont réparti les différentes fonctions :

Présidente : Maryse Beyer

Vice-président : Georges Gastinel

Trésorière : Michelle Makouchetchev

Trésorière adjointe : Maryvonne Hocdé

Secrétaire : Clotilde Faguer



Le confinement a interrompu les réunions du club. Lors de la date officielle de fin nous n'avions toujours pas le feu vert de la fédération pour reprendre les réunions hebdomadaires en salle.

Dès que les circonstances l'ont permis nous avons pu bénéficier de la salle communale pour faire notre repas annuel, prévu à l'origine le 19 Mai au Marmiton à Saint Saturnin du Limet.



Le 23 juin dans la salle communale en respectant les règles de distanciation, nous avons passé un agréable moment de retrouvailles avec l'ensemble des membres du club

Depuis le début du mois de septembre, avec l'accord de notre maire, Pierrick Gilles, nous avons pu reprendre nos réunions dans le respect des protocoles de sécurité avant de les interrompre à nouveau. Le fonctionnement du club reste perturbé et suspendu aux annonces gouvernementales mais nous sommes conscients que ces réunions sont un réel besoin pour certaines personnes isolées et nous avons la chance d'être épaulés par notre municipalité. C'est aussi à nous de respecter les règles. La santé de tous est à ce prix. Nous espérons, à la reprise, être rejoints par de nouveaux membres.

Nous remercions le Maire et le Conseil municipal pour la subvention accordée et les invitons à notre prochaine Assemblée Générale dont la date reste à définir.

A tous une très bonne année 2021, prenez soin de vous et de vos proches.



Comité des Fêtes

A l'heure où j'écris ces quelques mots (en période de confinement lié au Covid), je voudrais avoir une pensée pour tous ceux ou celles qui sont touchés par l'isolement ou par le virus au sein de leurs familles ou amis proches.

De ce fait, aucune animation n'a été à son terme en cette année 2020, hormis le démontage et le montage des illuminations au niveau de la commune.

Gardons notre motivation et reportons là sur l'année 2021.

- 9 Janvier : Démontage des illuminations
- ? Janvier : Galette des rois avec les amis de la danse (à confirmer)
- 3 Avril : Ouverture de la pêche
- 3 Juillet : Soirée grillade
- 4 Décembre : Montage des illuminations



*Le comité des Fêtes vous souhaite à toutes et à tous
une bonne et heureuse année 2021*

*Le président
Patrick Bédier*

Parole aux Associations

Foyer des jeunes « les Michelois »

Cette année le bureau est resté le même que l'année dernière, il est donc composé de :

- ❖ *Président : Maxence Houdin (au centre)*
- ❖ *Secrétaire : Flora Baffou (à droite)*
- ❖ *Trésorière : Mélanie Guillet (à gauche)*
- ❖ *Membres : Quentin Cadot, Clémentine Gilles, Alexis Blain, Marie Maudet*
- ❖ *Absents sur la photo : Alexandre Bédier, Marlène Gilles et Léa Guion*



Au vu de cette situation, nous n'avons malheureusement pas pu organiser nos événements prévus en cette année 2020. Cependant, nous les renouvelerons en 2021, les dates ont été fixées :

- ❖ *Concours de palets : dimanche 25 avril 2021*
- ❖ *Randonnée Vtt et pédestre : dimanche 5 septembre 2021*



*Nous
comptons sur
votre présence*

*L'ensemble des membres du foyer des jeunes
vous souhaitent une belle et heureuse année 2021*

A.F.N

Amicale des vétérans d'Afrique du nord et autres conflits

L'amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits se compose de 5 anciens combattants AFN et 2 veuves.

Le lundi 27 Janvier, l'amicale a tenu son assemblée générale à la salle en présence des deux adjointes suivies du partage de la galette des rois.

La journée champêtre est fixée au mardi 14 juillet.

Vu les circonstances particulières dues au coronavirus les cérémonies du 8 Mai et 11 novembre, seul Mr le maire et son conseil étaient présents afin d'honorer la mémoire de nos Anciens Combattants morts pour la France suivie du dépôt de gerbe.



Comme les années passées, nous avons fait notre journée grillade, le 14 Juillet avec la participation des 11 adhérents l'après-midi, nous avons eu la visite de Mr le Maire.

Par ces quelques mots, l'amicale remercie Mr le maire et la municipalité pour la subvention qui nous est accordée.

L'amicale offre tous ses vœux de bonheur de santé pour 2021.

Robert Gastinel

Président

Parole aux Associations

Les amis de la danse

Depuis le 1er confinement, notre groupe n'a pu reprendre ses activités. Aussi cette nouvelle année sportive et de la danse s'annonce à nouveau reportée, suite à de nombreux coups de téléphone avec Mr Pierrick Gilles Maire qui est proche de ses habitants.



Eh bien, le groupe des amis de la danse ne recommenceront les activités qu'en fonction de l'évolution de la situation et des décisions gouvernementales.

Aussi nous souhaitons que chacun retrouve une vie normale et serons ravis de se réunir à nouveau pour échanger quelques pas de danse.



Le groupe de danse vous souhaite leurs vœux de bonne et heureuse année 2021 et prenez bien soin de vous.

Les amis de la danse,

J-P Lemoine

Ecole publique

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)

Brains-sur-les-Marches - Saint-Michel-de-la-Roë - La Rouaudière - Saint-Aignan-sur-Roë

Contact : 02.43.06.95.63 mail : ce.05303816@ac-nantes.fr

1. Présentation

Les communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et de La Rouaudière (une partie) sont regroupées en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré). Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 105 élèves répartis en 5 classes.



<i>Classes</i>	<i>Equipe pédagogique</i>	<i>Effectifs</i>
<i>TPS -PS-MS</i>	<i>Mr Archambeau Loïc Mme Jugé Fabienne (Atsem) Mme Denoix-Mandelli Catherine (Aesh)</i>	<i>20 élèves</i>
<i>GS-CP</i>	<i>Mme Le Faou Marie Pierre Mme Catrouillet Natacha (Atsem) Mme Marion Isabel (Aesh)</i>	<i>24 élèves</i>
<i>CE1 – CM2</i>	<i>Mme Leprieur Tiphaine Mr Gautier François (le mardi)</i>	<i>20 élèves</i>
<i>CE2 – CM2</i>	<i>Mme Dutertre Anne-Lise Mr Delay Romain (le jeudi) Mr Grassineau Sébastien (Aesh)</i>	<i>19 élèves</i>
<i>CM1 – CM2</i>	<i>Mr Douillard Matthias (Directeur) Mr Delay Romain (le vendredi)</i>	<i>22 élèves</i>
<i>RASED (réseau d'aide)</i>	<i>Mme Cherbonnel Sarah (enseignante spécialisée) Mme Caillère Bénédicte (Psychologue scolaire)</i>	

2. Retour sur l'année scolaire 2019-2020

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la crise sanitaire qui touche notre pays. Toutes les écoles ont été fermées pendant deux mois et les enfants ont poursuivi leurs apprentissages depuis leur domicile.

A ce titre, l'équipe enseignante souhaitait féliciter tous les parents qui ont fait un travail extraordinaire durant cette période pour que leurs enfants continuent à apprendre.

La reprise s'est effectuée progressivement, avec des moitiés de classe dans un premier temps puis un retour de tous les enfants à la fin du mois de juin.

Cette crise sanitaire a malheureusement eu beaucoup de répercussions négatives puisque de nombreux projets pédagogiques ont dû être annulés et notamment la classe de mer prévue pour les CM1-CM2 au mois d'avril, la sortie de fin d'année et la fête de l'école.

Néanmoins, lorsque la situation sanitaire nous l'a permis, des temps forts ont eu lieu.

Intervention de Mayenne Nature Environnement au Parc du Frêne



Activités sportives : 3 jours de voile à la base nautique de la Rincerie pour les CM1-CM2



Arbre de Noël de l'école en décembre dans la salle polyvalente

L'école et l'association de parents organisent, au mois de décembre, l'arbre de Noël. Cette soirée débute par un marché de Noël avec des objets fabriqués par les enfants. Puis chaque classe passe à plusieurs reprises sur scène pour interpréter des danses et des chants. Enfin, sous les cris et les applaudissements des enfants, le Père -Noël, chargé de cadeaux, arrive par la cheminée de la salle.



3. Elections de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année scolaire 2020-2021 :

Bodier Yannick Lebreton Mélanie

Rousseau François Verger Anthony

Péan Hélène Porpe Laëtitia

4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'Ecole Publique. Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Elle permet aussi d'aider au financement des activités scolaires comme la classe de découvertes et les différentes sorties pédagogiques.

Afin de récolter des fonds, cette association organise différentes actions.

5. A vos agendas

Portes ouvertes de l'école : Samedi 27 mars

Repas dansant organisé par l'Amicale Laïque :
Samedi 27 mars

Fête de fin d'année : Dimanche 27 juin

Le bureau :

Président et Vice-Président

Sabin Anthony et Bourgouin Nicolas

Secrétaire et Secrétaire adjointe

Maréchal Céline et Certenais Laëtitia

Trésorier et Trésorière adjointe

Rousseau François et Sac Mélanie

Membres :

Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : amicale.st.aignan@gmail.com



L'Ecole Publique et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2021.

Intercommunalité



Tél : 02.43.06.51.63.
Mail : escsta@wanadoo.fr

3 classes

Directrice : Emmanuelle Gibon

Psychologue scolaire : Benoît Houdry

Enseignante spécialisée : Hélène Aussage

Classe cycle 1 : 24 élèves
Emmanuelle Gibon
Asem : Stéphanie Brault
(Elodie Pottier)

Classe cycle 2 : 14 élèves
Agathe Androuin

Classe cycle 3 : 14 élèves
Anne Laure Coquerie
Aesh : Catherine Teyssedre

Les projets pour l'année 2020 – 2021

Explorateurs : à la conquête du monde !

- Sorties culturelles : une séance au cinéma, un spectacle vivant, et deux animations à la médiathèque de Craon
- Classe découverte volcans à la Bourboule pour les CE – CM
- Module voile à la Rincerie (CM)
- Suivi du Vendée Globe
- Opération « Nettoyons la nature »
- Rencontres sportives multisports
- Sortie scolaire au zoo pour les maternelles - CP



Dates à retenir

- **Vendredi 11 décembre 2020 : matinée de Noël avec les familles**
- **Samedi 27 mars 2021 : Portes Ouverte de l'école**
- **Samedi 26 juin 2021 : Kermesse de l'école**

L'équipe enseignante
et les bureaux
Apel – Ogec
vous souhaitent une
bonne année 2021 !

Notre projet éducatif et pédagogique :

- Développer l'autonomie des élèves par le plan de travail
- Différencier les activités scolaires pour s'adapter au rythme de chacun
- Favoriser la manipulation à travers ateliers et plateaux d'autonomie
- Encourager le dialogue et l'entraide, grâce aux messages clairs et aux conseils de coopération
- Apprendre à s'exprimer devant les autres développer son esprit critique
- Partager des temps forts et proposer ces célébrations

*Notre projet d'année était « Au fil du temps »,
Voici un retour en images sur cette année 2019 – 2020 :*

Journée Synode

En septembre, les CP-CE-CM sont allés à Craon retrouver tous les élèves du Réso +53 pour une journée en lien avec le synode diocésien. Nous avons marché, chanté, dessiné et pique-niqué avec les collégiens. Les enfants ont participé à une célébration animée par le père David.



Cross

Les élèves ont participé au Cross Usgel avec les écoles du réso+53



Découverte de la langue des signes

Durant le premier trimestre de l'année, tous les enfants de la Petite section jusqu'au CM2 ont pu découvrir la langue des signes avec Vincent Veugeois, animateur de l'association « les mains qui parlent »

Ateliers de Noël

Moment cuisine, bricolage, lecture ou jeux : les ateliers de Noël sont l'occasion de partager un moment avec les familles



Le travail des bureaux...

La classe des CP-CE a été entièrement rénovée et un nouveau panneau a été installé à l'entrée de l'école.

Merci à eux !

Intercommunalité



Chant choral

Les élèves du CP au CM2 ont participé à un spectacle de chant choral avec les écoles du réseau de Craon. L'intitulé du spectacle était « Emotions caméléon ». Les enfants ont pu suivre des cours de chant avec un dumiste et travailler les émotions en classe.



L'école à distance

Cette période a permis de renforcer le lien école – famille. Nous utilisons une plateforme où les échanges étaient quotidiens. Les élèves ont continué leurs apprentissages et participé à des petits défis proposés par l'équipe enseignante, comme par exemple le défi lié à la journée mondiale de la trisomie.



Tous différents...

Partager pour se dire au revoir

Nous sommes chanceux d'avoir pu partager un moment de convivialité sous le soleil, pour clore cette année particulière. Au programme : jeux, goûter, et rires.



L'Ogec et l'apel de l'école

L'Ogec est composé de parents qui assurent la gestion financière de l'établissement, en collaboration avec le chef d'établissement. L'Ogec a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires.

Le bureau Ogec : Sylvain Georget (président), Emmanuel Gadbin, Anaïs Finck, Céline Guilois, Solène Guérin, Cécile Lardeux,

L'apel est une association composée de parents d'élèves. Elle organise des événements pour financer les sorties scolaires des enfants : soirée Paëlla, matinée de Noël, galette des rois, vente de fromages et de brioches...

Le bureau Apel : Pascale Seknazi, Marion Isabel, Claire Thomain, Delphine Allain, Typhaine Gaudin, Hévie Hincellin.

Merci aux parents investis dans les commissions pour leur participation à la vie de l'école ! Merci également à l'apel et à l'Ogec d'avoir financé de nouveaux jeux pour la cour (vélos, trottinettes, ballons sauteurs, tir à l'arc...)



JOYEUSES FÊTES À TOUS !

Bassin de l'Oudon

Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial « eau ». Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : www.bvoudon.fr)

11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en œuvre ces actions.

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon.

3 types de prestations sont proposées : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.



Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts ...

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

**Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou contact@bvoudon.fr,
4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.**

Epicerie Sociale



L'année 2020 sera définitivement inclassable... La crise sanitaire liée au COVID-19 se conjugue à tous les temps, passé, présent et futur. Nous ne maîtriserons l'avenir qu'à la seule condition d'avancées thérapeutiques notoires, vaccins et médicaments efficaces.

Revenons un peu en arrière.

À l'annonce du confinement, l'épicerie sociale a dû se résoudre à mettre en parenthèse son fonctionnement « classique », au profit d'une distribution de colis alimentaires (toujours valable à ce jour) plus en adéquation avec les recommandations sanitaires actuelles.

Ce changement de fonctionnement n'aurait pu se faire sans le soutien matériel (remise de masques, gants, gel hydroalcoolique, ...) et humain (via les agents qui ont assuré la distribution pendant la période de confinement) du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon. Nous les remercions sincèrement de nous avoir accompagnés et de nous avoir permis de maintenir notre mission sur le territoire.

Depuis le déconfinement, les bénévoles sont revenus progressivement au sein de l'épicerie sociale, tous animés par l'altruisme et le plaisir de se retrouver. Parce que c'est aussi ça le Pélican, un endroit convivial et chaleureux où chacun est heureux de partager de bons moments. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !

Toutes les denrées alimentaires que nous distribuons viennent en grande partie de la Banque alimentaire, la communauté de communes du Pays de Craon participe en versant une participation financière à la tonne. Cette contribution s'est élevée à 2 750€ pour 2019. Toutes ces denrées proviennent de sur-stocks des grandes et moyennes surfaces et des dons. Malheureusement, avec la crise sanitaire, la collecte de printemps n'a pu avoir lieu et les stocks s'amenuisent. Nous espérons que la collecte nationale organisée les 27 et 28 novembre 2020 permettra, à la Banque alimentaire et aux associations qui en dépendent, de faire face aux besoins alimentaires des plus démunis dans les mois à venir.



D'autres acteurs tels que l'ESAT du Ponceau et les communes du territoire contribuent indéniablement au bon fonctionnement de l'épicerie sociale. Nous tenons à travers ces quelques lignes les saluer.

Pour rappel :

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter

Noëlle Bilheux : 02.43.06.54.34

Association Loi 1901 déclaré le 21 Novembre 2005 au B.O du 10 /12/05 N°895

Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 St Aignan sur Roë

Adresse Mail : asso.pelican@orange.fr

Tél : 02.43.06.14.18

A.D.M.R



pour tous, toute la vie, partout

Saint-Aignan-sur-Roë

- Brains sur les Marches
- Fontaine Couverte
- La Roë
- La Rouaudière
- Saint Aignan sur Roë
- St Erblon
- Saint Michel de la Roë
- La Selle Craonnaise
- Senonnes



**L'ADMR,
toujours à vos côtés !**

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 07 45 94

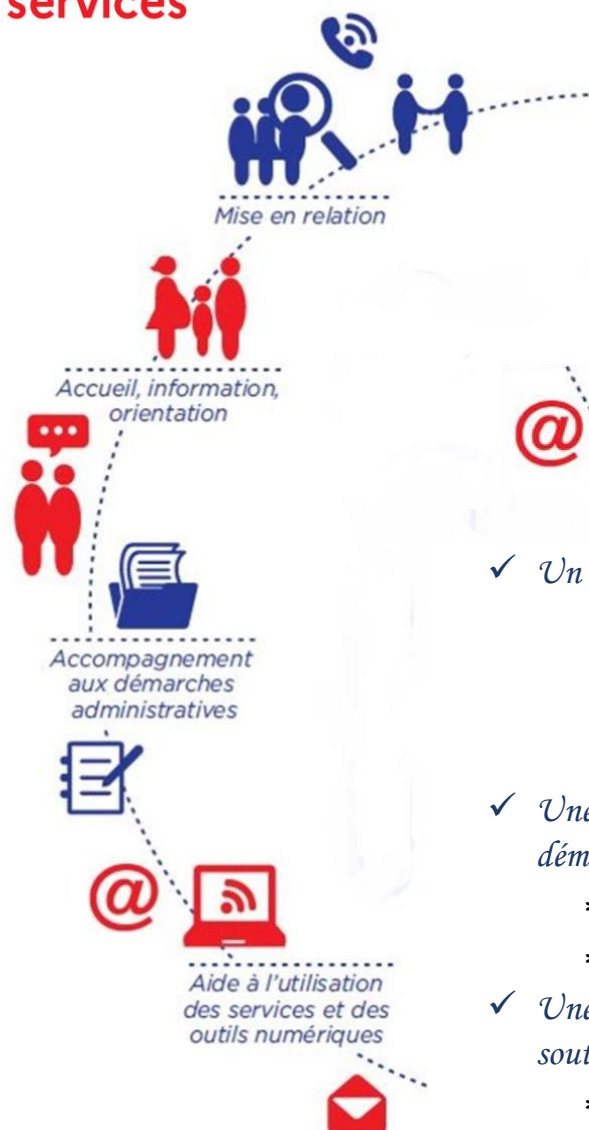
staignan.admr53@wanadoo.fr

www.admr53.fr

Espace France Service du Pays de Craon



L'espace France Services du Pays de Craon c'est :



- ✓ Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- ✓ De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- ✓ Un accueil en toute confidentialité
- ✓ Un accompagnement aux démarches en ligne :
 - * Création d'une adresse mail
 - * Information sur France Connect
 - * Impression et numérisation de documents

- ✓ Un accompagnement aux démarches administratives



- ✓ Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales
 - * Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65
 - * Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé le Vivien et Renazé
- ✓ Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi
 - * Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41
 - * Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé le Vivien et Renazé



29 rue de la libération
53400 Craon
franceservices@cias.paysdecraon.fr
02 43 09 09 65

Le lundi : 9h-12h30/14h30-17h30
Du mardi au vendredi :
9h-12h30/13h30-17h30

Nous vous accueillons à l'Espace France Services pour	
	- Création du compte - Accompagnement aux services en ligne - Mise en relation avec un technicien MSA
	- Création du compte - Accompagnement aux services en ligne - Mise en relation avec un technicien CAF
	- Création du compte - Dossier retraites (demande et informations)
	- Création du compte AMELI - Démarches en ligne (carte européenne, paiement) - CMU-C / ACS - Messagerie sécurisée AMELI
	- Création du compte - Déclarer les revenus en ligne - Paiement en ligne - Messagerie sécurisée
	- Création du compte (CESU) - Inscription d'un salarié à domicile - Accompagnement aux démarches - Déclaration mensuelle
	- Création du compte - Actualisation du dossier - Conseil et soutien dans la recherche d'emploi
	- Création du compte ANTS (Agence Nationale des Titres sécurisés) - Accompagnement à la demande de permis de conduire - Accompagnement à la demande de carte grise
	- Utilisation des outils en ligne la poste.net - Création adresse mail - Coffre-fort électronique

Ils vous accueillent à l'Espace France Services

	Mutualité Sociale Agricole	Lundi (journées)	Sur rendez-vous au 02.43.39.43.39
	Caisses d'Allocations familiales	Jeuûdi et vendredi (accueil en Vidéo)	Sur Rendez-vous sur internet ou à la Map 02.43.09.09.65
	Mission Locale	Lundi (Journée) et jeuûdi (matin)	Sur rendez-vous au 02.43.07.27.49
	Cap Emploi	Mardi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.56.66.63
	Maison des Ados	Mercredi après-midi	Permanence de 14h à 17h30 02.43.56.93.67
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	4ème Vendredi après-midi du mois	Sur rendez-vous au 02.43.56.99.29
	Espace Info Energie	3ème mercredi matin du mois	Sur rendez-vous au 02.52.46.00.00
	SOLIHA	3ème mercredi matin du mois	Sans rendez-vous 02.43.91.19.91
	Gendarmerie Nationale	2ème mercredi AM du mois	Sans rendez-vous de 14h00 à 17h
	Entraide Services	En fonction de la demande	Sur réf au 02.43.70.43.60
	Service Sociale Carsat	Mardi ou mercredi	Sur réf au 3646



L'association All'Âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En 2019, le théâtre interactif sur le thème de « Tous aidants : prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre », présenté à Craon, a regroupé plus de 200 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.

Après une pause obligatoire en cette période de Covid, les activités ont repris en septembre, sur inscription uniquement en raison des mesures sanitaires liées au nombre :

- *Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).*
- *Lectures et échanges autour de l'actualité avec le **Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et à Ballots (ADM). Coût : 1 € goûter inclus.*
- *« **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.*
- *Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 15h00 à 17h00. Les demandes sont importantes et elles sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.*

*Un rappel : le « **Guide des aidants** » réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.*

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident All'Âges à les animer.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association All'Âges

*Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. 06 32 11 06 11.
Siège social : « Le 29 » 29, rue de la Libération 53400 CRAON*



La santé

Ma santé sur Mon territoire

Les élus, les professionnels de santé et les habitants du Pays de Craon se mobilisent depuis de nombreuses années pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des populations.

Comment sont relayées les informations au niveau local et comment sont identifiées les attentes des habitants ?



→ Un nouvel élu référent santé nommé au sein de votre Conseil municipal

L'élue référent.e santé communal a pour mission de faciliter l'accès des habitants aux services de santé de proximité actions de prévention et d'éducation à la santé réflexions collectives.



Pour connaître l'élue référent.e santé de votre commune, il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie.

L'association Relais santé bien-être : des habitants associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Composée d'habitants du Pays de Craon, l'association a pour mission de rendre les habitants, acteurs de leur santé. Pour cela, elle mène des actions de prévention à destination du grand public sur des thématiques telles que l'alimentation et l'activité physique. Elle est un appui pour les professionnels de santé qui la sollicitent régulièrement pour mener des enquêtes auprès des usagers par exemple.

Contacts : Brigitte Dalibon, Jean-Pierre Bouvet, Joël Traineau

– Co-président de l'association // 07 85 51 53 43

– animation.sante@paysdecraon.fr

Intercommunalité

Animation



Le Service Jeunesse dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon (CIAS) et est déclaré en accueil de loisirs.

Il accueille les jeunes à partir de 11 ans (collégiens) et rayonne sur 25 communes (ancienne communauté de commune de Cossé-le-Vivien et Renazé)

L'équipe d'Animation



Cindy

Coordinatrice

06.42.78.25.69



Lilian

Animateur

06.73.39.98.75



Coralie

Animatrice

06.73.79.09.39



Denis

Animateur

06.02.19.51.17

A l'Année

L'Accueil

La Salle des Jeunes (SDJ) est ouverte en accès libre.

Un animateur accueille les jeunes et leur famille aux horaires d'ouverture et répond aux diverses sollicitations.

Ouverture de la SDJ	
Hors-vacances	Mercredi 14h– 17h00
Vacances	Du Lundi au Vendredi 10h00 – 17h00*

*Possibilité de pique-niquer sur place (repas non fourni)**



Information importante : *Le bâtiment sera prochainement démoli.*

Durant ces prochains mois, nous aurons plaisir à vous accueillir et rencontrer sur les différentes communes du territoire.

La Navette

Un service de navette aller/retour est proposé aux jeunes souhaitant venir aux activités ou en accueil à la salle des jeunes.

Les communes de Saint-Saturnin, Saint-Aignan-sur-Roë et Congrier sont les différents points de rendez-vous.

Ce service est gratuit et doit impérativement être réservé



Les Collèges

Nous intervenons sur les trois collèges de notre territoire : Collèges Saint-Joseph, L'Oriette (Cossé-le-Vivien) et Alfred Jarry (Renazé).

Nos actions au sein de ces établissements sont principalement autour de la prévention (Bien vivre ensemble, le numérique...)

Des ateliers jeux sont également organisés de façon hebdomadaire.



L'Accompagnement de Projets

À la demande des jeunes, des élus ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, ...).

- ➔ Foyers des Jeunes
- ➔ Juniors Associations
- ➔ Groupes sur commune (Chasse à l'œuf, Course d'orientation...)
- ➔ Conseils Municipaux de Jeunes
- ➔ La Coopérative Jeunesse



Les vacances

Le programme est construit par les jeunes et l'équipe ! N'hésitez pas à nous faire part de vos envies. Il est diffusé environ 3 semaines avant le début des vacances.

Sur la période de l'été, des séjours sont proposés et créés par les jeunes (activités, lieu, durée...) avec l'appui d'un animateur.



Dans votre commune

La commune de St-Michel-de-la-Roë nous a accueillis une semaine dans l'ancienne école en juillet. Dans un cadre verdoyant, l'équipe et les jeunes ont pu profiter de l'extérieur de la salle, ci-joint la photo de la Radio Sac Ado. Durant la semaine : escape game a été proposé, nettoie ta campagne....



Salle des jeunes

11 bis rue du Fresno 53800 RENAZE
animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr
06.42.78.25.69

Inscriptions via le portail familles

www.familles.paysdecraon.fr

Site internet : www.animationjeunesse.com

Facebook : La Salle des Jeunes

Centre d'incendie et de secours Renazé

2020, une année marquée par la pandémie de la COVID 19.

Le centre d'incendie et de secours de Renazé, à l'instar de l'ensemble des centres de secours du département de la Mayenne est resté opérationnel pendant tout le confinement grâce à la disponibilité de ses sapeurs-pompiers volontaires. Les mesures de protection (équipement, organisation, protocole ...) ont permis de mener à bien l'ensemble de nos missions malgré des conditions de travail inhabituelles.



Au niveau opérationnel ces périodes de confinement ont été marqué par un net ralentissement des interventions. Les mois d'avril et de mai 2020 ont enregistré 17 et 19 interventions contre une trentaine habituellement. Le confinement de Novembre part sur les mêmes bases.

Au 10 novembre nous sommes intervenus à 276 reprises contre 341 en 2019 à la même période.

Ces interventions se déclinent en 215 secours à victimes, 30 incendies, 17 opérations diverses et 14 accidents de la circulation.

Un point positif en cette année, c'est le recrutement. En effet nous enregistrons 5 nouveaux sapeurs-pompiers depuis le début de l'année.

Les arrivées au 1^{er} mars 2020 de Camille **Gadbin** et Aurélie **Le Guennec**, au 1^{er} octobre de Baptiste **Guetny** et au 1^{er} décembre de Thomas **Courné** et Aymeric **Aubrie** nous permettent d'arriver à 32 soldats du feu dont 4 femmes et 2 jeunes sapeurs-pompiers (Nolan **Lebret** et Oscar **Touin**)

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Renazé vous souhaitent de belles et joyeuses fêtes de fin d'années, bien évidemment la santé en priorité.

Nous avons mis en stand-by nos tournées de calendriers du fait de la deuxième période de confinement, en espérant pouvoir les reprendre en décembre voir janvier...

Lieutenant Bonneau

CIS Renazé

Centre d'incendie et de secours Fontaine Couverte

2020, une année particulière aussi pour les pompiers



Notre activité a subi les conséquences de la pandémie depuis le début mars. En effet pour assurer un maximum de précautions et éviter tout risque de contamination, de nouveaux protocoles ont été mis en place. Pendant certaines périodes, le service départemental a choisi d'envoyer des équipes à effectifs minimum, ce qui nous a exclu de certaines interventions.

C'est toute l'organisation des secours qui s'est trouvée impactée, mais l'impératif de porter assistance dans les meilleures conditions de sécurité pour les victimes et pour les secouristes a toujours été la priorité.

Sur le dossier de la future caserne de Laubrières, il y a eu un petit changement de lieu d'implantation, mais le nouvel emplacement correspondra mieux à la cohérence de réunir les personnels des 3 centres de secours actuels. Celui-ci se trouvera sur le terrain limitrophe au cimetière de Laubrières, route de Gastines.

2020 aura été morose sur beaucoup de plans, et pour les pompiers de Fontaine, c'est la disparition soudaine de notre ami Raymond Couet qui restera un événement très douloureux de cette mauvaise année. A cette tristesse, s'ajoute les décès de membres proches de deux de nos camarades.

Quant au personnel du CIS Fontaine Couverte, c'est avec une pointe de nostalgie que notre camarade Bruno Maignan va cesser son activité de pompier après 30 ans d'activité, dont 15 ans à mes côtés au poste d'adjoint au chef de centre et plusieurs années comme président de l'Amicale.

C'est donc avec émotion que je tiens ici à le remercier pour son soutien et son dévouement indéfectibles.

En 2021 nous continuerons d'être à votre service pour prendre soin de vous, mais en ces temps de pandémie, n'oubliez pas de prendre soin de vos proches et de tous ceux que vous côtoyez.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous.

Adjudant-Chef Dominique Morin

L'association Mobilité dans le Pays de Craon

L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010. Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements.

Les bénévoles et les bénéficiaires de l'Association doivent adhérer (droit d'entrée unique de 20 €) et prendre connaissance du règlement de fonctionnement de M.P.C.

Les bénéficiaires :

- *Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire*
- *Personnes qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler*
- *Personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule.*

Les communes concernées :

Mobilité dans le Pays de Craon a vocation d'accompagnement sur tout le territoire du Pays de Craon.

- *Les horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sauf jours fériés*

Modalités :

A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 heures avant la course ou le rendez-vous au numéro suivant :

- *Tél : 06.04.49.35.54 portable pour Craon*
- *Tél : 07.81.30.83.09 portable pour Cossé*



*Si l'association permet **aux bénéficiaires de se déplacer pour garder des contacts et renforcer le lien social** quand la conduite devient impossible ; elle permet aussi aux **bénévoles** et aux **bénéficiaires** de se rencontrer et de dialoguer. **Cependant, l'association n'étant pas une entreprise, elle est en droit de refuser certains déplacements :***

- *Pas d'entrée, ni de sortie d'hospitalisation (même ambulatoire)*
- *Pas de déplacement pour un bénéficiaire hospitalisé en médecine ou long séjour*
- *Pas d'accompagnement d'un bénéficiaire dont les déplacements sont compliqués : ces bénéficiaires seront orientés vers la famille (ou amis, voisins) ou vers des professionnels.*
- *Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès au bâtiment)*

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition des familles pour les accompagnements en fauteuil, y compris le week-end.

Participation :

La participation est de 0,40 € /km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune, au-delà de trois arrêts il lui sera demandé 1€ par arrêt supplémentaire. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

Addiction

Les Dépendances

Qu'est-ce que la dépendance aux écrans « plus précisément » !

On parle de dépendance quand le besoin de répéter la consommation vient satisfaire un manque, une envie et se reproduit de plus en plus souvent. Au départ, la consommation plus ou moins occasionnelle se fait « Usage » puis se transforme en « Abus », quand elle commence à avoir des conséquences négatives. Le stade de dépendance est le stade ultime pendant lequel le besoin de consommer prend toute la place dans la vie de l'addict qui a pourtant conscience des problèmes qu'il lui pose au quotidien (santé, relationnel, financier...)

A titre d'information : (temps autorisé par tranche d'âge, par jour)

3 à 6 ans : 20 mn

8 à 10 ans : 45 mn

6 à 8 ans : 30 mn

10 à 15 ans : 1h

Un adulte passe en moyenne 6 h par jour tous les jours sur les écrans pour les loisirs en plus de son travail professionnel ce qui est beaucoup trop pour un divertissement.

Mieux vaut prévenir que guérir !!

- ❖ Fixer des plages horaires
- ❖ Mettre des zones dans la maison
- ❖ Prévenir avant la coupure
- ❖ Couper son téléphone dès que cela semble possible
- ❖ Savoir montrer l'exemple

Comment reconnaître les signes des différents Addictions !

Les signes surviennent de façon plus ou moins intense provoquant des conséquences sur la vie professionnelle et privée. Par la suite, arrivent anxiété, état dépressif parfois, difficultés de concentration, troubles du sommeil qui finiront par entraîner des risques cardiaques, pertes de contacts, mal nutrition, obésité... L'excès de l'addiction amènera l'individu en manque...

Besoin d'aide :

Médecin traitant, addictologue, centre de soin d'association de l'addiction « C.S.A.P.A »

Renseignement possible :

Michel Pointeau

Responsable de l'alcool assistance / secteur Craon, Congrier

Tél : 06.85.11.59.91

Mail : michelpdu53@gmail.com

Reprenons ensemble un nouveau chemin...

Rétrospective 2020



Vœux du Maire



Arbre des naissances



8 Mai



Distribution des masques



Distribution masques à la maison de retraite et Admr à St Aignan



Remise du dictionnaire



Nettoyage façade église



Armistice 11 Novembre



Réunion de travaux



Crèche à l'extérieur



Passage TGV à St Michel

Les évènements de l'année

2021

Quels mois ?	Quels jours ?	Quoi ?	Avec qui ?	Où ?
Janvier	Samedi 30	Vœux du Maire	Mairie	Foyer rural
	Vendredi ?	Galette des rois	Comité des fêtes	Foyer rural
Février	Date à définir	Assemblée générale	Générations Mouvement	Salle d'association
Mars	Samedi 6	Pot au feu	Générations Mouvement	Foyer rural
	Samedi 27	Porte ouverte	Ecole privée	St Aignan
	Samedi 27	Porte ouverte	Ecole publique	St Aignan
	Samedi 27	Soirée dansante	Ecole publique	Salle polyvalente St Aignan
Avril	Samedi 3	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes	Plan d'eau communal
	Dimanche 25	Concours Palets	Les Michelois	Terrain de sport
Juin	Samedi 26	Kermesse	Ecole privée	Ecole St Aignan
	Dimanche 27	Fort boyard	Ecole publique	Ecole St Aignan
Juillet	Samedi 3	Soirée grillade	Comité des fêtes	Terrain de sport
	Dimanche 4	Bar	Mairie	Foyer rural
Septembre	Dimanche 5	Vtt	Les Michelois	Terrain de sport
Novembre	Samedi 13	Repas des Aînés	Mairie	Foyer rural
	Samedi ?	Classes 11	Sous réserve	

Dates sous réserves en fonction de la crise sanitaire

